

Amiens 14. C. 05

Thamien,

J'ai un peu tardé à
vous répondre parce que
les bruyes trousses à
tirerment n'appartiennent
pas à la suite des
Antiquaires de Picardie,
mais à un collectionneur

de la région. Je lui ai écrit en suite pour lui faire part de votre demande. Il me fait répondre à motif de vos sentiments qu'il ne veut pas se dessaisir de ses armes et les envoyer à Paris. Je regrette vivement de n'avoir pu réussir dans mes négociations et vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance
Très-distinguée
de la Trancheseville